

LA NAVETTE CASAMONTOISE



Chirassimont
2018

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public

- ✓ Mardi au vendredi
8h30 à 11h30
- ✓ Samedi
9h30 à 12h00

Contacts

- ✓ Tél : 04.77.62.43.31
- ✓ Fax : 09.57.15.08.53
- ✓ Email : mairie.chirassimont@copler.fr

Permanence de M. le Maire et ses adjoints sur RDV

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouvertures au public

- ✓ Mardi au vendredi
8h30 à 11h30
- ✓ Samedi
9h30 à 12h00



Heure limite de dépôt de courrier

- ✓ Lundi au vendredi :
12h00

Pas de départ le samedi



Élections européennes 2019

Le 26 mai 2019, les Français sont appelés aux urnes pour élire **leurs députés au Parlement européen**.

Adressage

Il n'est pas trop tard !!! Merci de venir récupérer votre plaque de numéro en mairie, à poser sur votre boîte aux lettres.

ORDURES MÉNAGERES

JOUR DE COLLECTE : LE LUNDI

La collecte commence dès 6 h du matin. Merci de sortir vos ordures ménagères, en sacs fermés ou en bac, la veille ou tôt le matin.

Si le jour de collecte est un jour férié, la collecte sera effectuée le lendemain.



Site web

Nous n'arrêtons pas le progrès à Chirassimont... à partir d'aujourd'hui vous pouvez consulter toutes les actualités, informations sur le site de la commune.

www.chirassimont.fr

Que vous soyez administré, adhérent d'une association, n'hésitez pas à enrichir cette page web. Pour cela, il vous suffit de vous adresser en mairie.

Écobuage

Le brûlage des végétaux est strictement interdit pour tous les particuliers !

Au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, et le benzène.

Les déchets concernés sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes.

Pour les agriculteurs, les pratiques d'écobuage relèvent d'une réglementation particulière, à consulter en mairie.

MOT DU MAIRE



Que vient faire cette carte postale d'une gare à Chirassimont sur la page de couverture ? En ce début de siècle où les petites lignes de chemin de fer sont remplacées par des bus, rappelons-nous de ce moyen de transport innovant, qui se développe au 19^{ème} siècle s'allie avec les canaux et va suppléer le cheval avant l'arrivée de l'automobile. En pages intérieures un succinct rappel d'un projet qui concernait notre village.

Cette fin d'année est marquée par une évolution majeure et nécessaire en termes de communication ; la mise en service d'un site internet dédié à notre commune. La plupart d'entre vous pourront plus facilement suivre la vie locale. Merci à notre secrétaire qui a travaillé à la préparation et coordonné ce travail. Toutes les rubriques prévues dans l'architecture du site ne sont pas terminées, elles seront complétées dans les prochains mois. Pour les associations c'est un moyen supplémentaire pour faire connaître leurs activités. Les affichages "à la grille", la publication d'une navette, survivront-ils ? Encore quelques années... mais la dématérialisation gagne rapidement du terrain.

Nous poursuivons nos efforts pour rendre notre village accueillant, merci à tous ceux qui participent, depuis le fleurissement, jusqu'aux guirlandes lumineuses et décor du sapin de Noël. Plus que jamais, le cadre de vie et le lien social sont indispensables à la vie rurale, nos associations y contribuent largement, mais également le commerce local et nos entreprises. Le maintien de notre école est à prendre en considération, c'est un cœur qui bat au centre du bourg avec les cris des enfants et les allées et venues des parents qui bavardent. Nous nous devons d'attirer l'attention des familles sur l'importance de scolariser leurs enfants dans notre village qui bénéficie d'un RPI, avec un service garderie et une cantine. Comme vous avez pu le constater, ces dernières années nous avons régulièrement investi, avec optimisme, pour adapter les bâtiments et faciliter l'accueil et le travail scolaire.

La maille communale qui reste au plus près de la population est essentielle pour défendre la ruralité, comme nous l'avons déjà souligné le bénévolat des élus est important, efficace et réactif : vous avez pu le constater pour divers travaux, et en particulier pour l'épisode neigeux de fin octobre où Alain et Bruno ont mobilisé leur propre matériel. Avec des budgets très contraints, malgré l'arrêt des baisses de dotations de l'Etat, ces apports sont appréciables, chacun comprend que, davantage de services c'est aussi plus d'impôts. Inutile de développer ce point qui fait la une de nos médias.

Après maints efforts, tout d'abord dans l'élaboration d'un PLU, notre commune dispose de terrains constructibles. Notre dernière navette présentait le projet, nous avons apporté une attention particulière à ce dossier pour accélérer les nombreuses procédures, en cette fin d'année les lots sont bornés et les premières ventes peuvent se faire.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année. Que vous souhaiter de mieux que la santé, la prospérité pour vous et votre famille, avec de bons moments partagés avec tous !

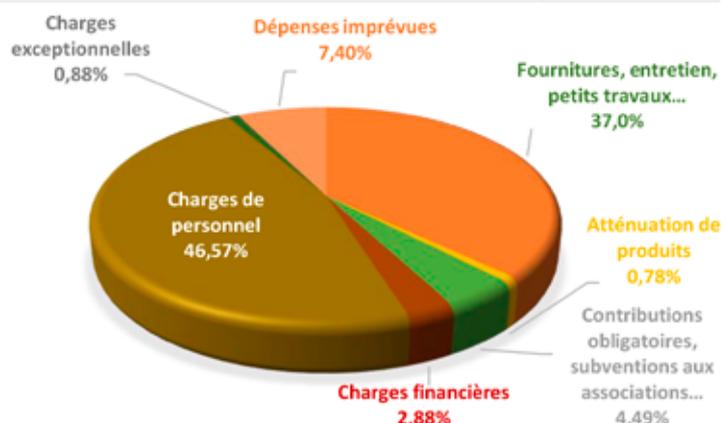
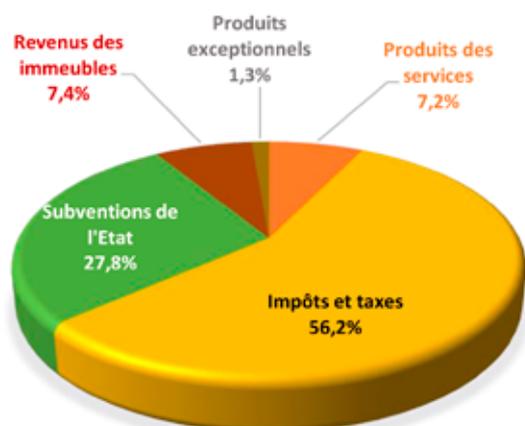
Jean Paul JUSSELEME

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Fonctionnement

| RECETTES | Montant |
|------------------------|---------------------|
| Produits des services | 19 415,00 € |
| Impôts et taxes | 151 500,00 € |
| Subventions de l'Etat | 74 850,00 € |
| Revenus des immeubles | 20 000,00 € |
| Produits exceptionnels | 3 575,83 € |
| | 269 340,83 € |

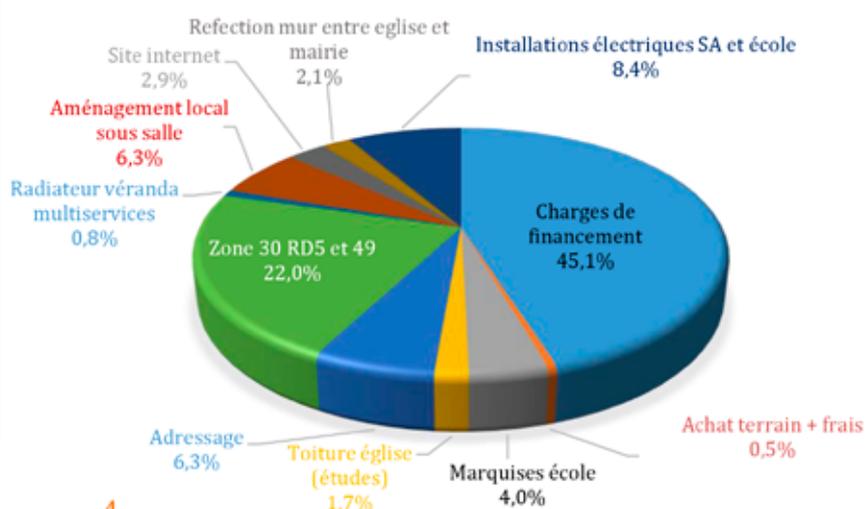
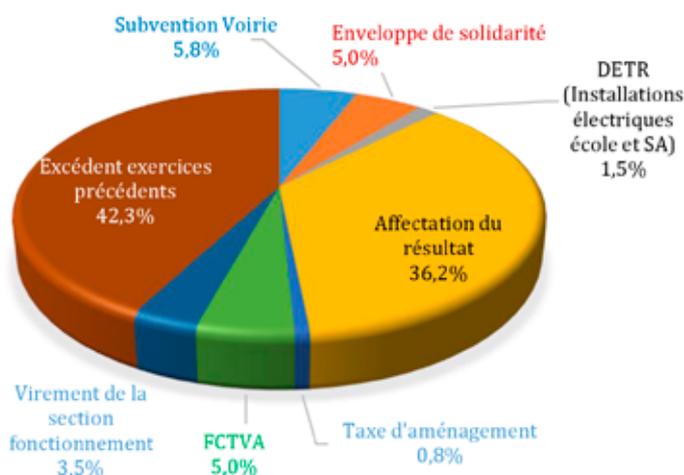
| DEPENSES | Montant |
|---|---------------------|
| Fournitures, entretien, petits travaux... | 96 340,00 € |
| Atténuation de produits | 2 018,00 € |
| Contributions obligatoires, subventions aux associations... | 11 678,00 € |
| Charges financières | 7 500,00 € |
| Charges de personnel | 121 250,00 € |
| Charges exceptionnelles | 2 300,00 € |
| Dépenses imprévues | 19 254,83 € |
| Virement à la section d'investissement | 9 000,00 € |
| | 269 340,83 € |



Investissement

| RECETTES | Montants |
|--|---------------------|
| Subvention Voirie | 15 000,00 € |
| Enveloppe de solidarité | 12 874,00 € |
| DETR (Installations électriques école et SA) | 4 000,00 € |
| Affectation du résultat | 94 141,45 € |
| Taxe d'aménagement | 2 000,00 € |
| FCTVA | 13 000,00 € |
| Virement de la section fonctionnement | 9 000,00 € |
| Excédent exercices précédents | 110 045,84 € |
| | 260 061,29 € |

| DEPENSES | Montant |
|---------------------------------------|---------------------|
| Matériel technique divers | 1 800,00 € |
| Agrandissement cimetière | 8 410,48 € |
| Charges de financement | 79 000,00 € |
| Achat terrain + frais | 811,28 € |
| Marquises école | 7 000,00 € |
| Toiture église (études) | 3 000,00 € |
| Adressage | 11 000,00 € |
| Zone 30 RD5 et 49 | 38 457,01 € |
| Radiateur véranda multiservices | 1 456,36 € |
| Aménagement local sous salle | 11 000,00 € |
| Site internet | 5 000,00 € |
| Refection mur entre église et mairie | 3 618,00 € |
| Installations électriques SA et école | 14 650,39 € |
| Voirie | 34 481,59 € |
| Aménagement logement ancienne poste | 35 876,18 € |
| Remplacement chaudière mairie | 4 500,00 € |
| | 260 061,29 € |



Bâtiments

Comme chaque année, le conseil municipal fixe une somme destinée à l'entretien des bâtiments communaux. Cette somme de 7 500 € va être totalement utilisée cette année pour :

- Divers petits travaux :
 - Pose de volets au logement au-dessus du multiservices
 - Pose d'une porte au local des chasseurs
 - Changement de toutes les descentes de chéneaux de la salle d'animation rurale.
- Et de nombreuses réparations :
 - Matériel : laveuse de sol, lave-vaisselle, réfrigérateur...
 - Electricité : achat fournitures, nouveaux branchements, dépannages divers...
 - Plomberie : dépannage fuites, wc école, nouveau raccordement pour un chauffe-eau au local des boules, branchement de la nouvelle cuve à gaz à l'école, installation d'un aérotherme dans la véranda du Casamontois
 - Menuiserie : réparation porte wc terrain de boules suite à un vandalisme, changement de serrure...

D'autres travaux plus importants ont été réalisés :

- Suppression des deux cuves de gaz à l'école remplacées par une seule de plus grande capacité
- Réfection des couvertines du mur de la mairie avec reprise partielle de crépis
- Les travaux les plus coûteux cette année ont été la mise aux normes du circuit électrique et incendie dans les deux classes d'école et la salle des associations, soit environ 15 000€

Deux chantiers démarrés en 2017, se sont finis cette année 2018 :

- L'aménagement de l'entrée du local technique sous la salle d'animation avec pose d'un nouveau portail coulissant et isolation du compteur EDF
- Le local des chasseurs aménagé dans plusieurs pièces sous la mairie et la rotonde.

Merci à la société de chasse qui a beaucoup participé en fournissant des matériaux (sable, ciment, bois) pour réaliser eux-mêmes des travaux nécessaires à leur activité bien spécifique (pose de meubles, crépit, création de dalle)

Enfin, les travaux pour créer un nouveau logement à la place de l'ancien bureau de poste ont débuté début novembre : démontage par l'employé communal aidé de quelques conseillers, pose des menuiseries extérieures, travaux de plomberie. Suite à un important dégât des eaux, nous avons dû reporter ces travaux en début d'année pour que les murs sèchent avant de commencer les doublages. Cet aménagement sera donc réalisé au 1^{er} trimestre 2019.

Un dossier est en cours de préparation pour des travaux importants à prévoir sur l'église. La toiture reste le poste principal, mais nous avons des joints de façade entre les pierres à reprendre, le doublage des vitraux, les abat-sons du clocher.

Pour la Chapelle du cimetière, la toiture du clocheton serait également à refaire.

Ce projet important sera soumis au Conseil Régional dans le cadre du contrat « Bonus Ruralité » et aux services de l'État pour une Dotation Equipement Territoire Rural.

Bruno Muzel – Adjoint à la commission « Bâtiments »

LOTISSEMENT

L'aménagement des 8 lots à gauche en direction de la Bûche est terminé. Celui des 2 lots à droite, au niveau de la Chapelle, sera réalisé en début d'année.

La loi sur les eaux pluviales ne permet plus un rejet en rivière, elle oblige pour tout aménagement une infiltration sur le terrain. Pour les voiries, des casiers ont été posés sous la voie (photo ci-contre) pour remplir cette mission.

Chaque propriétaire a intérêt à installer une cuve de rétention pour l'arrosage et se doit de faire un puits perdu pour infiltrer les eaux de sa construction. Chacun comprend la nécessité de cette loi qui évite un gonflement rapide des rivières en maintenant l'eau des nappes phréatiques existantes.

Pour toutes informations, en particulier : surfaces, prix de chaque parcelle, disponibilité, se renseigner en mairie.



EMBELLISSEMENT

Cette année encore nos massifs d'entrée de village étaient bien garnis, la place de l'église avec ces différents points de fleurissement qui donnent envie de se poser sur les bancs à proximité de la croix. L'arbre d'ornement avec ses jardinières nous pose question sur le choix des fleurs pour le mettre plus en valeur.

Félicitations aux personnes qui ont reçu un prix au concours départemental « Fleurir en Loire » : maisons individuelles ou gîte « Au Casa Mon Joli Toit » de Franck et Evelyne Danière, situé « Aux Champs ».

Nous encourageons les Casamontois à fleurir leurs façades de maison et à s'inscrire au concours.

Comme l'année dernière pour les fêtes, un grand sapin, donné par Alain Rochard, a été placé sur la place de l'église : nous l'en remercions.

Une nouveauté pour cet hiver 2018-19 : des guirlandes scintillantes illuminent le carrefour et la façade de la mairie.



La commission embellissement

VOIRIE

La voirie est un poste important dans notre budget, après un effort particulier ces deux dernières années, d'une part pour la place de l'église et d'autre part pour les voies du bourg.

Pour 2018, c'est le chemin de Landine qui a été rénové ainsi qu'une partie du chemin de la Sauvetey (côté Ressay) réalisée à 50% avec St-Cyr-de-Valorges.

L'investissement représente 42 576.85 € avec la participation de 18 335 € du Conseil Départemental de la Loire.



*Chemin de Landine
vers lotissement de la Maison Neuve*

ADRESSAGE

L'adressage est bien avancé : il comprend le numérotage que chacun doit installer, les plaques avec les noms des rues et chemins sont mises en place par la commune.

Nous avons joint à cette opération des panneaux directionnels qui permettent à ceux qui découvrent notre village de s'orienter rapidement vers les lieux et entreprises concernés.

Les travaux se termineront en début d'année, coût de l'opération en achat de matériel : 10 482,53 €, la pose étant assurée par vos élus et notre agent technique.

DÉMARCHES POUR EFFECTUER VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE :

Pour certains organismes comme : Caisses de sécurité sociale - Caisses de retraite - Energie (EDF, Engie, Direct Energie) - La Poste - Pole Emploi - Service des impôts - Service en charge des cartes grises

Il vous suffit de vous connecter au portail en ligne « service-public.fr », accédez au menu Service en ligne et formulaires, changement d'adresse administrative. Les informations seront transmises automatiquement.

Pour les autres interlocuteurs, à vos soins de les prévenir au fur et à mesure de vos démarches.



VIE SCOLAIRE

Les effectifs du RPI Chirassimont – Machézal pour cette rentrée scolaire 2018-2019 ont permis de garder la même organisation des classes que l'année dernière. Depuis septembre, les rythmes scolaires sont répartis sur 4 jours.

Quelques enfants de 2 ans ont été accueillis en maternelle. Ci-dessous la répartition par classes :

École de Machézal : 16 élèves

Primaire 6 : CM1 10 : CM2

Enseignante et directrice : Caroline MONET

École de Chirassimont : 42 élèves

Primaire 9 : CP 5 : CE1 6 : CE2

Enseignant et directeur André BAISSAT

Maternelle 3 : TPS 7 : PS 6 : MS 7 : GS Enseignante Amandine PERONO

En septembre 2019, 10 élèves de la classe CM2 quittent notre RPI. Nous comptons sur l'implication des familles casamontoises et malécazaliennes pour inscrire leurs enfants à la rentrée 2019-2020. Ces inscriptions sont importantes pour maintenir nos 3 classes du RPI.

Depuis la rentrée de septembre, la garderie est assurée dans la salle d'évolution de l'école de Chirassimont, et gérée par la commune.



Pour la 2^{ème} année consécutive, les élèves de l'école de Chirassimont (CP – CE1- CE2) ont participé au spectacle des « Folies Musicales », au théâtre de Roanne. Cette manifestation, organisée par l'Union Roannaise des Associations Laïques, permet aux chorales des écoles du roannais de mettre en valeur le travail musical de toute une année scolaire. Les familles ont apprécié le spectacle proposé par leurs enfants et ceux des autres écoles !

La classe maternelle a travaillé en ce début d'année sur les meubles peints par des artistes : les élèves ont pu observer les différents styles, les dessins, les couleurs !

Après échange avec la mairie, les enfants de la classe maternelle ont repeint un banc qui sera placé dans la cour de l'école. Les enfants pourront l'utiliser pour se reposer, jouer ou discuter avec leurs copains !



Agnès Bonnefoy

Adjointe à la commission « Vie Scolaire »

Le Chemin de Fer aurait pu desservir notre commune !

La Loire est le plus ancien département ferroviaire.

En 1823, une concession est accordée entre St Etienne et Andrézieux, c'est la première en France. Cette première ligne sera à traction animale jusqu'en 1832, ensuite seront introduites les premières locomotives. Le charbon extrait à St Etienne et dans les communes avoisinantes développe la sidérurgie et la naissance d'un réseau industriel, avec le développement du tissage, notre département est l'un des plus dynamique du milieu du 19^{ème} siècle.

Nous sommes dans le berceau du rail et rien d'étonnant qu'un projet de 1896 souhaite desservir Chirassimont avec une ligne Feurs – St Victor s/Rhins.

Le Conseil Municipal de Chirassimont délibère favorablement lors de la réunion du 2 septembre 1896.



Arrêt en gare de Pélussin



Vaison le 20 Mai 1896

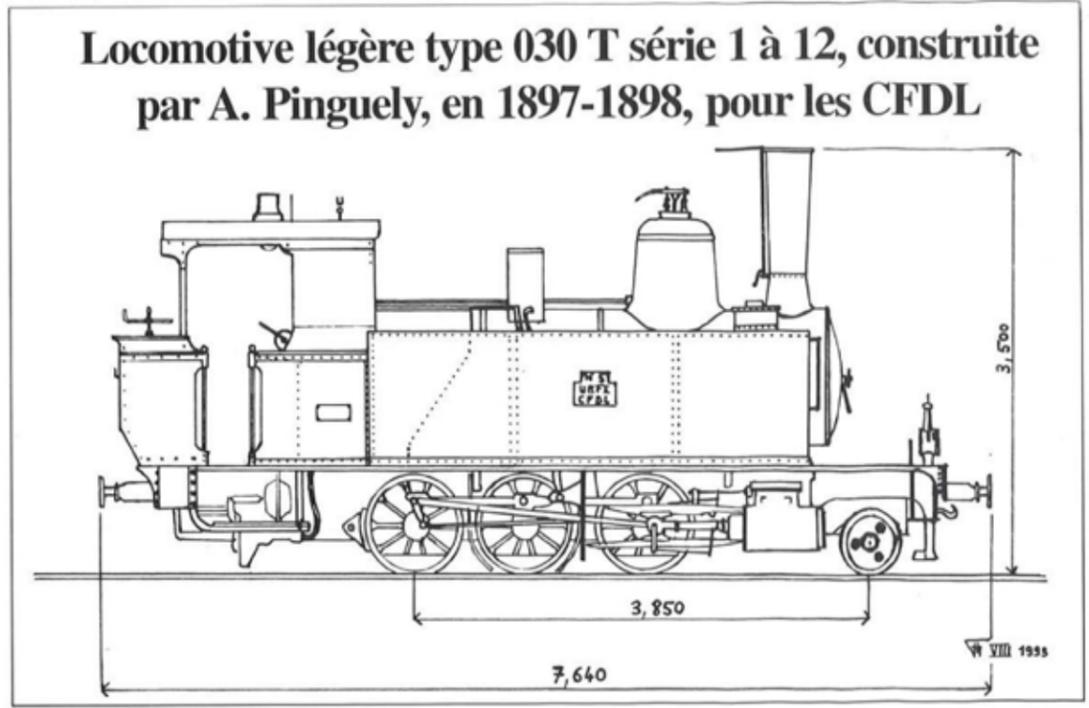
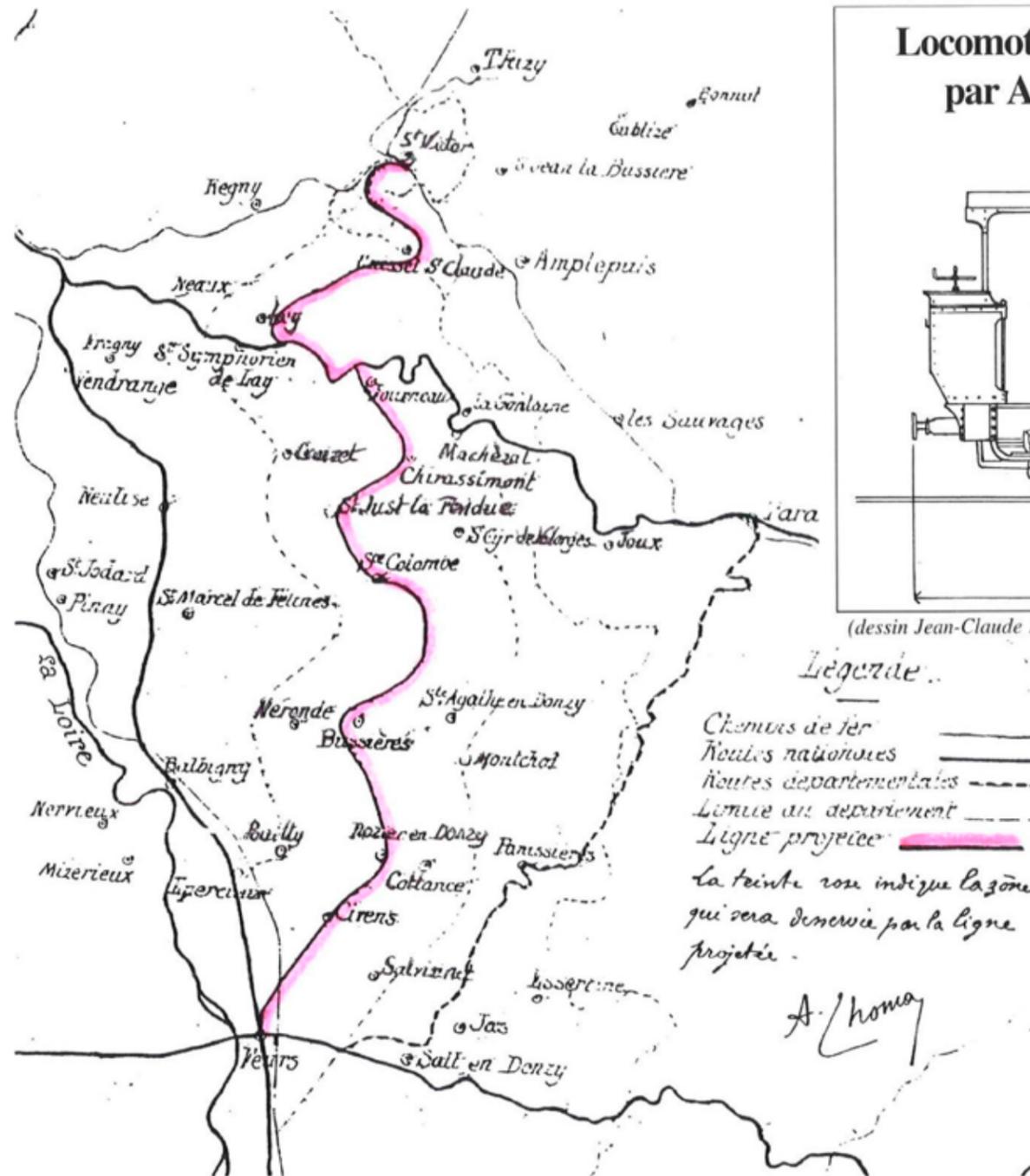
Monsieur Le Maire
de Chirassimont

Nous prenons la liberté
de vous adresser par poste
une notice avec Carte du
Chemin de Fer projeté
entre Feurs et St Victor sur Rhins
par Chirassimont -

Nous vous prions Monsieur
de bien vouloir examiner
le projet attentivement
fin de la semaine nous
aurons l'honneur de vous
rendre visite pour avoir
votre avis et vous demander
des Instructions sur l'emplacement
le plus favorable à votre
localité pour l'édification
de la gare et des halles s'il
y a lieu -

Veillez agréer Monsieur
le Maire nos respectueux
Salutations -

P/ le Syndicat
Le Secrétaire
Jouy



(dessin Jean-Claude Faure)

Légende

Chemins de fer ———
Routes nationales ———
Routes départementales - - - -
Lignes au département - - - -
Ligne projetée ——— (pink line)
La teinte rose indique la zone
qui sera desservie par la ligne
projetée.

A. Lhomay

Extraits du mémoire descriptif
de la ligne de Feurs à St Victor sur Rhins

- Communes desservies : Feurs - Civens - Rozier en Donzy - Bussières - Ste Colombe - St Just La Pendue - Chirassimont - Fourneaux - Lay - St Claude d'Huissel - St Victor sur Rhins
- Longueur de la ligne environ 50 kilomètres, il s'agit d'une seule voie qui sert les 2 sens de circulation de manière simultanée
- Avantages :
 - Pour l'agriculture : mise en valeur des terrains stériles par l'emploi rationnel des engrais
 - Pour l'industrie : avec la création de nouvelles usines, l'amélioration de celles existantes
- L'exportation des produits manufacturés
- La ligne projetée desservira un pays fort riche mais déshérité comme moyen de transport
- Les déclivités maximums sont fixées à 40 millimètres par mètre
- Le chemin de fer projeté fera le service des postes et des colis postaux, ce qui amènera une amélioration notable du service actuel et une grande avancée dans la distribution des correspondances.
- Le nombre de trains sera au minimum de trois par jours dans chaque sens
- La vitesse des trains sera de 20 kms à l'heure, arrêts compris
- Le matériel roulant sera muni, outre les freins à vis, de freins continus, de façon à modérer la vitesse sur les ponts et à pouvoir arrêter presque instantanément au besoin.

Un budget précis a été établi avec le coût de l'investissement qui se montait en 1896 à 2 100 000 francs pour la ligne et à 400 000 francs pour le matériel, à savoir 4 locomotives, 29 voitures de voyageurs et 58 wagons à marchandises. Soit un total actuel de près de 9 millions d'euros.

L'étude est assez approfondie, les prix des transports sont étudiés au kilomètre/passager et les marchandises à la tonne. A cette époque, un train comprend suivant les besoins des wagons passagers, appelés voitures, et des wagons marchandises.

L'amortissement de l'infrastructure est prévu en 75 ans, et le matériel en 10 ans, le kilomètre passager prévu à 0,05 franc en deuxième classe, soit 5 à 6 euros pour aller de Chirassimont à Feurs.

Le résultat d'exploitation annuel estimé est de 73 279 francs soit environ 250 000 euros, il servira en partie à rémunérer les actionnaires.

La population desservie est estimée à 28 800 habitants, soit 576 habitants au kilomètre.

Commerce – Artisanat - Industrie

TISSUS TECHNIQUES

SA STEVTISS

04 77 62 43 13

MULTI SERVICES EN ESPACES VERTS

Patrice VALOIS

06 70 91 26 93

AIDE PETITS TRAVAUX - BRICOLAGE

Alain DERRAC

06 62 79 61 25

MACONNERIE COUVERTURE FACADE

SAS FUYATIER

04 77 62 44 83

COIFFURE A DOMICILE

JENYF'HAIR

06 29 68 72 18

Sébastien DESAGE CRÉATIONS



06 21 07 08 53

s.desage@hotmail.fr

AIDE A DOMICILE – SERVICES MULTIPLES

Jean GERVAIS

04 77 62 43 80 – 06 74 58 39 39

MENUISERIE CHARPENTE

L'ARTISANALE DU BOIS

04 77 62 42 46

TRAVAUX PUBLICS

Démolition - Enrochement - Terrassement - Assainissement

Entreprise TERRIER Julien

06 14 76 05 74

CONSEILLER IMMOBILIER

Jean-Marc FOURNIER

06 08 58 79 99

jeanmarc.fournier@iadfrance.fr

BOULANGERIE BIO

« A PARTS EGALES » - D'ALÉO Jean-Luc

06 11 75 70 83

LE CASAMONTOIS



Cassandra DELL'OSTE

09 52 24 29 09

Producteurs

GAEC FERME BOLVY

Gilles, Agnès et Laëtitia
« 574 Chemin de Bûchère »

04 77 62 45 50

VENTE A LA FERME

Fromages vaches, chèvres,
mélangés et brebis

LE POTAGER DE NENETTE

Séverine BAUDINAT
« 1060 Chemin de la Sauvetey »

06 77 05 24 74

VENTE DIRECTE

Légumes de saison
Vente au détail ou de paniers

Accueil en gîte rural

MONTMIRONT

Mme et M. TOURRET – 06 89 93 86 41

AU CASA MON JOLI TOIT

Mme et M. DANIERE – 04 77 62 46 93

NID D'IRVANA

M. MORET – 04 77 62 45 97 – 06 78 12 08 54

LA CLÉ DES CHAMPS

Mme et M. PARDON 04 77 62 41 26

Assistante maternelle

CHAMBOST Julie 06 45 28 36 13
267, Chemin de Valfort

BERGEON Thérèse 06 40 49 14 65
127, Route de St Just

100° anniversaire de l'Armistice – 11 novembre 2018

Chaque année, nous commémorons le 11 novembre et le 8 mai, rappelant la fin de deux guerres mondiales qui au cours du XXème siècle a particulièrement touché notre nation.

Nous remercions notre Batterie-Fanfare et les membres de la FNACA pour leur fidèle présence.

Ce centième anniversaire a été l'occasion de manifestations nationales importantes, à notre niveau nous avons souhaité accentuer le cérémonial.

Nous avons adressé un courrier à chaque famille qui ont des enfants scolarisés au RPI : la participation des enfants est restée faible, malgré une présence plus importante de notre population. Les noms des 38 Casamontois morts pour la France ont été cités en leur mémoire à cette occasion.

Ce recueillement devant notre monument aux morts est aussi un instant qui permet de rappeler à tous le caractère destructeur de cette guerre, avec le sacrifice de millions de vies humaines et une prise de conscience de l'importance de l'Union Européenne qui préserve la paix.



Calendrier Vie Associative

JANVIER

Samedi 19 : Vœux du Conseil Municipal à 11h

Samedi 19 : Pasta Party 11° édition

FÉVRIER

Dimanche 3 : Concours belote L'Indépendante

Dimanche 10 : Séance Théâtrale comique
Organisée par le Club de l'Amitié

Dimanche 24 : Concours belote Chasse

MARS

Samedi 9 : Soirée des classes en 9

Samedi 9 : Carnaval des enfants

Samedi 16 : Repas des chasseurs

Samedi 30 : Concert de l'Indépendante

JUIN

Samedi 1 : Challenge Lili Valois (boules lyonnaises)

Vendredi 21 : Fête de la musique

JUILLET

Samedi 13 : Fête des classes en 9

AOUT

Samedi 3 – Dimanche 4 : Ball-trap

SEPTEMBRE

Vendredi 20

Samedi 21

Dimanche 22

Lundi 23 : Concours de boules lyonnaises

} Fête patronale

NOVEMBRE

Dimanche 3 : Thé dansant par le Club

Dimanche 24 : Ste Cécile de L'Indépendante

DECEMBRE

Vendredi 6

Dimanche 8

} Animations au profit du Téléthon

Sou des Écoles

Le Sou des Ecoles du RPI Chirassimont Machézal a pour mission de trouver des fonds pour financer des projets pédagogiques au profit de nos deux écoles (sortie scolaire, repas de Noël...)

Pour ce faire, nous organisons tout au long de l'année plusieurs ventes (pizzas, brioches, bugnes) et des manifestations, qui ravissent petits et grands !!

A noter sur vos agendas :

Carnaval dans les rues de Chirassimont : **samedi 9 mars**

Chasse aux œufs à Machézal : **samedi 13 avril**

Kermesse de fin d'année : **samedi 29 juin**



Sou Des Ecoles RPI Chirassimont Machézal

N'hésitez pas à venir partager un moment convivial avec nous.

Parlez-en à vos amis, à vos proches, à vos voisins et venez nombreux !!!

Les bénévoles du Sou des Ecoles



MJC

L'association de la MJC compte 25 adhérents, le président est Sébastien VIVEL

Théâtre

Location terrain de tennis

5€ par séance

Prise des clefs chez Cécile Lathuilière
ou Sébastien Vivel

TAI-CHI

Mardi de 20h à 21h30 à
la salle des associations



Le bureau tient à remercier toutes les personnes qui ont participé au 45 ans de la MJC / AJLC qui s'est déroulé le 14 juillet 2018. Ce fut un moment de rencontres et d'échanges entre adhérents de différentes époques.

L'Indépendante

La vie d'un musicien de l'Indépendante ne diffère guère de celle du commun des mortels.

Il y a pourtant quelques différences et quelques obligations.

D'abord, on vous a remis un instrument. Il vous reste à charge de l'entretenir. Et pour ce qui est des « soufflants » ceci consiste à huiler les pistons. Et alors, votre entourage rouspètera que votre huile « sent ». Et par ailleurs, personne ne vous aidera à le laver et lustrer.

Il vous faudra aussi entretenir régulièrement votre forme : muscler les lèvres ou assouplir vos poignets et même vos mollets.

On vous a remis un uniforme : pas de souci Madame s'en occupera. A votre charge de vous fournir une chemise blanche et des chaussettes noires.

De plus, vous aurez des partitions : à ranger dans l'ordre édicté par le chef, pas selon un ordre d'arrivée ou alphabétique, vous en seriez « à la rue ».

Munissez-vous d'un agenda. N'oubliez pas d'y porter, en temps utile, les dates de concert et de sorties (une dizaine par an en moyenne, outre, bien sûr les prestations à Chira : commémorations, fêtes, Téléthon, Ste Cécile...), et surtout de l'ouvrir en temps opportun. Ceci vous évitera des désagréments (j'en sais quelque chose).

En toute occurrence, sachez que tous les vendredis à 21h, il y a répétition. Présence obligatoire (on vous autorisera des absences sans justificatif de vos parents, conjoint ou tuteur). L'assiduité est mère de réussite. Sans la présence de chacun nul progrès collectif possible.

Outre les têtes habituelles, vous aurez parfois le plaisir et le réconfort de voir arriver des « jeunes têtes blondes » vous montrer qu'ils sont prêts pour la relève. Ils viennent de notre petite école de musique (7 élèves cette année, mais il y a encore de la place : on recrute) Nous vous proposons cours de clairons, trompette, basse et tambour. Contact Sylvie Terrier au 04 77 62 44 84 ou Céline André 06 61 72 96 99.

Pendant les répétitions : être attentif, appliqué et il faut savoir garder sa langue. Mais il est de bon ton d'avoir quelques bons mots ou grosses plaisanteries à émettre entre deux morceaux : une fois par soirée, pas plus.

A la fin de la répétition, on vous servira un réconfortant pour tous vos efforts : tisane, café ou même bière.

Vous vivez alors un grand moment de convivialité et de rapports musicaux. On y soude une équipe et une vraie vie de groupe.

La musique est un plaisir collectif, à pratiquer et à entendre.

Robert Courlet – musicien.



Elèves de l'école de musique et leurs professeurs

Club du 3^o Age et de l'Amitié

L'association compte 65 adhérents, ils se réunissent tous les 15 jours à la salle des associations à partir de 14h.

Au rendez-vous : un après-midi convivial et de détente avec jeux de cartes pour certains, scrabble et jeux de société pour d'autres. Tous partagent la collation.

Au bon vouloir de chacun, des voyages d'une journée sont organisés dans le courant de l'année, ainsi que des repas.

Toutes les personnes sont les bienvenues dans l'association : aucune limite d'âge.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Gérard Dubessy au 06 41 93 90 98

Une cotisation annuelle de 15 € est demandée à l'inscription

Activités 2019

15 janvier : Galette des rois

10 février : Théâtre comique

12 février : Bugnes

12 mars : Inter Clubs Neulise

7 mai : Voyage (lieu à définir)

2 juillet : Repas grenouilles

8 octobre : Repas Groasse (*sous réserve de date*)

3 novembre : Thé dansant avec Patricia et Albert

5 décembre : Repas de Noël



Chasse communale

La société de chasse communale recense 20 membres pour cette saison 2018-2019.

Résultats du tableau pour la saison 2017 :

- Gros gibiers : 1 sanglier – 9 chevreuils

Notre nouveau local sous la mairie est opérationnel, quelques réajustements restent à prévoir. Il est apprécié par l'ensemble des chasseurs.

Cette année, comme les précédentes, nous avons organisé une battue aux pigeons pour éviter les proliférations.

Bonne journée de chasse en St Hubert.

Activités 2019

24 février : Concours de belote

16 mars : Repas des Chasseurs

3 et 4 août : Ball trap

23 novembre : vente de boudins



Bibliothèque municipale

La Bibliothèque municipale est un lieu ouvert gratuitement au public de tout âge. Elle dispose d'ouvrages divers et variés : romans, romans policiers, documentaires, bandes dessinées, album et contes enfants... Des CD peuvent aussi être empruntés.

Environ 750 livres, renouvelés par tiers chaque trimestre à la médiathèque départementale de Neulise, sont disponibles. Toute personne inscrite peut accéder aux ressources numériques (musique, vidéo, magazines, autoformation...) et demander un titre particulier.

Des bénévoles assurent les permanences, dans les locaux de la mairie les jours suivants :

Mardi : 10h à 11h30

Mercredi : 11h à 12h

Samedi : 9h30 à 11h



Renouvellement trimestriel

Boule Joyeuse

L'association « La Boule Joyeuse » compte 21 adhérents dont :

- 8 licenciés
- 4 loisirs
- 9 sociétaires

Toute personne intéressée de 18 à 80 ans, novice ou confirmée, peut rejoindre le groupe.

Rendez-vous les vendredis de 14h à 18 h30 à partir du mois de mars sur le terrain de boules.

A noter sur vos agendas :

**Challenge Lili Valois
Samedi 1^{er} juin 2019**



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes anime le village !

Cette année 2018 a débuté par un événement exceptionnel : les 10 ans de la Pasta Party ! Ce fut un réel succès avec, pour l'occasion, une nouvelle sauce à la fourme d'Ambert et l'animation musicale assurée par l'Orphéon de Brullioles !

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 septembre a eu lieu la fête patronale au village. La semaine précédente, les vendeurs de brioches se sont rendus chez les habitants. Merci à tous pour votre bon accueil.

Vendredi 14 septembre : le concours de pétanque en soirée a vu s'affronter 48 doublettes.

Samedi 15 septembre : les jeux Inter-villages ont, à nouveau, rassemblé des équipes des villages voisins : St Just la Pendue, Ste Colombe sur Gand, Fourneaux, St Cyr de Valorges, Machézal et Chirassimont. Les équipes se sont affrontées lors de différents jeux... Un fil rouge : la réalisation d'un puzzle de 500 pièces, a demandé beaucoup de patience. A l'issue des différentes épreuves, c'est l'équipe de Saint Just la Pendue qui a remporté l'Inter-villages. Un après-midi riche en bonne humeur, convivialité et rires. Les nombreux enfants ont, à la nuit tombée, défilé dans les rues du village en compagnie des Amis Musiciens du Val de Reins avant un splendide feu d'artifice.



Vainqueurs de l'Inter-village : St Just la Pendue

Dimanche, l'Indépendante a animé l'apéritif. Après le repas, deux spectacles ont ravi les convives : « Succès folies » chansons des années 60 à 80, puis des sketches et chansons par l'humoriste roannais Raphaël Lacour.



Un spectacle proposé par des chanteurs de Vougy a aussi été organisé au profit du Téléthon le dimanche 9 décembre

Dates à
retenir !

Activités 2019

Samedi 19 janvier : Pasta Party 11°

20-21-22 septembre : Fête patronale

Classes en 8

